

## La Poste

Le gouvernement a annoncé, il y a quelques semaines, en plein mois d'août, la privatisation de La Poste en transformant cette institution en Société Anonyme avec ouverture du capital.

Il s'agit là d'un pas supplémentaire dans l'attaque permanente portée par le Gouvernement contre les services publics et le développement harmonieux des territoires.

Comme vous le voyez, avec les interventions de mes camarades Claude COLLIN et Jean-Louis JEGADEN, c'est tous azimuts que la droite au pouvoir porte ses attaques, comme le confirme ce qui se passe dans l'éducation, ou encore à Météo France qui s'apprête à supprimer de 500 à 1000 postes et de supprimer la moitié des centres départementaux météorologiques. C'est toujours la logique du tout rentable qui est mise en avant pour justifier la privatisation de ces services utiles et nécessaires.

Cette démarche se fait en parallèle avec la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui, en voulant réduire les déficits de l'Etat, transferts des charges nouvelles aux collectivités territoriales, réduit le nombre de fonctionnaires et casse l'ensemble des services publics pour les livrer aux intérêts de la finances.

La Poste n'est pas à vendre, elle appartient au peuple et la modification de son statut ne peut se faire que par référendum.

Pourtant, la Poste est un service de proximité par excellence, et son rôle de lien social, notamment dans les campagnes, n'est plus à démontrer. C'est un maillon irremplaçable dans l'aménagement du territoire.

Cette annonce de privatisation ne vient pas dans un ciel serin. Elle fait suite à plusieurs désengagements de l'Etat dans ce secteur qui ont permis de déstabiliser ce service public. Le rendre défaillant pour mieux justifier une privatisation. Elle fait suite aux injonctions de Bruxelles visant à la mise en concurrence des services.

Depuis le début juin, en ma qualité de membre de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT), j'ai sollicité à plusieurs reprises les Maires du Département.

Réductions de personnels tant dans la distribution du courrier que dans les bureaux de Poste allant jusqu'à une forte réduction des horaires d'ouverture, voire la fermeture de bureaux, personnels surchargés de travail et souvent moins bien formés, travail précaire, hausse des tarifs ... sont aujourd'hui le quotidien du service postal français.

Avec les Maires, nous pensons au contraire qu'il faut renforcer et moderniser ce service public.

Il existe un fond de péréquation départementale dont la fonction est d'accompagner la privatisation, de lui servir en quelque sorte de caution, mais on voit que les crédits qui y sont alloués sont très insuffisants au vu des besoins exprimés.

En effet, de nombreux maires, de toutes couleurs politiques et de tout type de communes, m'ont fait part de leurs besoins et on peut tout à fait mesurer l'écart qui existe entre besoins et moyens mis à disposition.

De même, nombreux sont les Maires qui m'ont adressé vœux, motions, délibérations prises par leur conseil municipal tendant pour l'essentiel à demander le maintien, voire le retour, du service public postal de plein exercice dans leur commune.

Ils se prononcent pour un véritable service public qui soit une réponse aux besoins de leur population, même si devant l'enjeu de la situation, devant la nécessité, ils trouvent des « solutions » comme les points de contacts postaux dans les épiceries ou bars, ou qu'ils mettent à disposition un local et du personnel communal.

C'est pourquoi, j'appelle à un rassemblement devant la Préfecture le vendredi 31 octobre à 10 heures à l'occasion de la réunion de la CDPPT au cours de laquelle sera annoncé la création d'un « Comité départemental de défense de la Poste » que je vous invite à rejoindre.

C'est tous ensemble qu'élus, usagers, salariés des différents services de la Poste que nous pourrons défendre ce service public indispensable et universel.